

## **Visite site BA 128/ Metz Métropole le 24 Mars 2015**

### **Réception des candidats à l'Hôtel de ville à 13 h 45**

#### ***Intervention de Monsieur Jean-Luc BOHL Maire de Montigny-lès-Metz et Président de Metz Métropole***

Les éléments majeurs du discours du Maire :

- Afficher de grandes ambitions pour le site en proposant des partis d'aménagements qui valorisent ce cadre naturel remarquable
- La problématique environnementale est au cœur de la réflexion
- Il s'agit de désenclaver, relier, créer des liens avec le contexte environnant et intégrer le site dans une dynamique de stratégie économique afin de retrouver des emplois
- Garder la mémoire du lieu liée à l'histoire de la France, prendre en compte son identité, son histoire singulière
- Pérenniser le développement écologique en intégrant la dimension d'écologie urbaine
- Créer un vaste espace d'innovation et d'expérimentation sur ce territoire à enjeux
- Convaincu par EUROPAN, en particulier par la dimension européenne, le Maire conclut par une citation de Le Corbusier : « l'urbanisme c'est la joie de vivre »

#### ***Monsieur Alain TOUBOL directeur de l'EPFL (établissement public foncier lorrain)***

- l'EPFL a construit un partenariat étroit avec les élus depuis 2001 et réunit l'ensemble des compétences sur le projet
- Il a mené les discussions avec l'Etat pour l'acquisition du site pour 1€ symbolique
- Il a constitué un atlas comprenant l'évaluation des potentiels des 180 bâtiments présents sur le site et pris en compte les problématiques liées à la pollution des sols et à la présence d'équipements sensibles
- Partie prenante dans la phase de reconversion progressive du site, l'EPFL assure la gestion patrimoniale du site depuis 2014, la sécurisation, l'entretien
- Les objectifs de l'EPFL concernant EUROPAN : permettre l'accès à la commande publique pour les jeunes professionnels en prenant du plaisir

#### ***Madame Isabelle Moulin Secrétaire générale d'EUROPAN France Directrice du programme***

- Rappelle les grands objectifs du concours d'idées suivi de réalisation ainsi que les étapes successives
- Note la sincérité des propos qui viennent d'être prononcés, la qualité du site proposé par la métropole, la mobilisation des élus
- Précise qu'il ne s'agit pas d'un site vierge, que beaucoup de réflexions sont en cours, Europen s'inscrit dans cette dynamique
- la question s'adresse à des équipes pluridisciplinaires, il s'agit plus de réfléchir à la façon de construire un projet qui doit avoir valeur d'exemple

#### ***Questions/Réponses***

Q : comment peut-on accéder au site :

R : L'accès au site est contrôlé, cependant vous pouvez vous présenter à l'entrée de la base et indiquer que vous êtes concurrents d'Europen et l'accès vous sera autorisé pendant les heures d'ouverture de la base.

Q : En raison des problèmes de pollution, peut-on envisager d'intégrer de l'habitat ?

R : Il existe 2 types de pollutions : la première est pyrotechnique, elle est située essentiellement en partie Nord et elle est liée aux bombardements de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. La seconde est industrielle. Elle est liée à des fuites d'hydrocarbures venant des camions et du kérosène provenant des appareils. Ces éléments sont cartographiés dans le dossier complet.

Q : qu'en est-il du fort Saint Privat ?

R : il est conservé par l'armée, il ne fait pas partie du périmètre. Il représente un site de 8.5 ha

Q : y a-t-il des ouvrages enterrés ?

R : oui ils sont repérés sur la carte. Il s'agit de tube de béton de 50 m de long et 10 m de diamètre

## **Parcours en autocar (voir le parcours sur la photo aérienne dans le dossier de presse)**

### **Arrêt 1 :**

Au nord de la BA, à proximité de ZATAC. Il s'agit de la partie historique de la base bombardée pendant la deuxième guerre mondiale d'où la présence probable d'éléments pyrotechniques.

Rappel historique : début de l'activité aéronautique sur le site en 1788 avec l'aérostat

1871 : le site est allemand, les allemands démarrent l'activité aéronautique proprement dite

En 1909 avec le zeppelin. Les zones du fort Saint Privat et la ZATAC ont été fortement touchés par les bombardements de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

La BA 128 correspond donc à 370 ha clos et gardienné qui constitue une enclave urbaine. Les réseaux sont autonomes et ont été conçus selon des normes militaires différentes des normes en vigueur dans les communes. L'ensemble des réseaux est donc à reprendre.

Q : quels sont les clochers que l'on voit au loin ?

R : il s'agit des 2 clochers de Montigny lès Metz. Les communes avoisinantes sont : Augny, Marly et Moulins lès Metz ; Au loin on peut voir les cotes de Moselle et le Mont Saint-Quentin et plus loin la tour Hertzienne

### **Arrêt 2 :**

Secteur Est de la BA, à proximité des hangars métalliques ou en béton tous en bon état et actuellement occupés par des activités de logistique ou d'artisanat.

Seul le bâtiment « secret défense », en mauvais état serait à démolir

Le bâtiment HM17 qui totalise 10 000 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> de hauteur constitue un élément emblématique de la base.

La zone commerciale Actisud souffre d'un fort déficit en transport en commun. Aussi, une voirie traversant la base est envisagée. Cependant, cette traversée risque de perturber l'équilibre de biodiversité prairial actuellement en place ;

Dans ce secteur nord de la base la vocation n'est pas très définie. L'idée d'activités à caractère événementiel sera testée les 11, 12 et 13 septembre prochain à l'occasion du concours national de labours qui réunira les jeunes agriculteurs. On y attend 800 bénévoles et 100000 visiteurs.

### **Arrêt 3 :**

Au sud de la base, le site s'ouvre sur les grands espaces agricoles. Une politique d'agriculture périurbaine se met en place sous la forme d'un agrobiopôle qui constitue l'épicentre d'une agriculture périurbaine qui valorise les circuits courts par la production la transformation et la valorisation de produits locaux. Il existe actuellement 750 ha de friches agricoles sur les cotes de Moselle. Plusieurs partenaires participent activement à ce projet expérimental: la chambre d'agriculture, le lycée agricole ....

Une évaluation qualitative des risques sanitaires a été menée. A la suite de cela des tests pratiques sont en cours : la culture de légumes dans des bacs permettra de vérifier la qualité des sols.

des coopératives agricoles, des pépinières d'entreprises en maraichage biologique ainsi que la chambre d'agriculture et le lycée agricole participe à la concrétisation du projet.

Q : Quand disposerez-vous des résultats des tests pratiques,

R : dans environ 6 mois, le temps que les légumes poussent. Des tests sur la qualité de l'eau ont également été entrepris

Q : Pourquoi les agriculteurs seraient-ils intéressés par ces terres?

R : tout d'abord en raison de la proximité avec Metz, puis pour la qualité des sols qui sont argilo-limoneux et donc parfaits par le maraichage. Des apiculteurs sont également partenaires économiques du projet ainsi que des éleveurs qui privilégient le bien-être des animaux de la ferme.

Q : pourquoi ne pas investir les friches sur les cotes de Moselle ?

R : ces friches sont morcelées et elles appartiennent à des privés donc le projet est plus complexe à mener.

Rappelons que ce site a vocation à faire de l'agriculture mais également à mener des projets expérimentaux par exemple en faisant pousser des plantes dépolluantes ou en utilisant les abeilles comme bio indicateurs.

Q : pouvez-vous apporter des précisions sur le lycée agricole ?

R : le lycée est spécialisé en maraichage biologique. Il s'agit d'une formation récente qui forme 20 stagiaires par an qui ont du mal à trouver du foncier car peu d'entre eux appartiennent à des familles d'agriculteurs. Ce site constitue donc une opportunité pour ces jeunes agriculteurs.

Q : quelle est votre rapport à l'eau sur le site ? Y-a-t-il des risques d'inondations ?  
Une étude ainsi que des tests sur la qualité de l'eau sont en cours, il s'agit d'une réflexion globale sur l'ensemble du site. Pas de risques d'inondation sur le site de la BA.

#### **Arrêt 4 :**

Nous sommes dans le bâtiment circulaire du restaurant de la base aujourd'hui complètement désaffecté. La question de sa réutilisation se pose comme pour les autres bâtiments autour. Un diagnostic de chaque bâtiment a été réalisé par Metz Métropole, il vous sera remis. Le secteur de la base vie comprend 4 bâtiments de logements de 6 à 700 chambres. Dans ce secteur on peut noter les aménagements d'espaces publics à la manière d'un campus avec des bancs, des cheminements, des éclairages.... Il s'agit de proposer une mutation de ce secteur qui constitue un vrai intérêt économique et urbain. Le premier bâtiment de la base reconverti (Ecomouv) va de nouveau être abandonné et devra trouver une nouvelle fonction. Ce secteur ouest de la base constitue un des éléments prioritaire dans le processus de reconversion de la base. Il totalise 48 000 m<sup>2</sup> de bâtiments à conserver pour l'essentiel et à reconvertir à court et moyen terme (5 ans) composés de 700 chambres, 20 000 m<sup>2</sup> de hangars, ateliers et bureaux .

Q : Y a-t-il une place d'armes ? un PC base ?

R : non pas de place d'armes mais un PC base qui ne constitue pas un lieu majeur car il ne fait que 300 m<sup>2</sup>. la tour de contrôle constitue un élément emblématique comme poste de commandement de l'espace aéronautique.

#### **Arrêt 5 :**

En limite de la zone technique et de la piste, monsieur Orion présente le territoire de la base et son contexte. 240 ha de la base sont sur le territoire d'Augny et 100 sur le territoire de Marly. Ce site étant trop lourd à porter pour ces 2 communes, c'est l'agglomération Metz-Métropole qui prend en charge le site. Ce site se compose de grands espaces naturels qui n'ont jamais été exposés aux pesticides et qui constituent donc un intérêt écologique évident (par exemple pour les pigeons ramiers qui se nourrissent durant leur migration). Il faut redonner vie à ce site. L'agrobiopole constitue un vrai challenge : trouver de bonnes terres maraichères entre la Seille et la Moselle, sans contraintes avec un sol propice à la culture des légumes (sablo-limoneux). Les terrains pourraient rester propriété de l'agglomération afin de les pérenniser en tant que terres agricoles. Autre élément à prendre en compte : les habitants des communes voisines ne connaissent pas la base, il y a un vrai désir de la population d'y avoir accès, de la traverser. Le chemin de ronde pourrait constituer un circuit en mode doux reliant le canal à Metz. Il faut oser, nous attendons des idées nouvelles pas des propositions conventionnelles.

Q : Dispose-t-on d'un diagnostic végétal ?

R : non mais il faudra en faire un. Il n'y a pas de relevé des arbres, certains sont creux. Les prairies ont un vrai intérêt notamment pour l'événementiel.

Concernant les activités économiques : Augny comptent 5000 emplois sur Actisud, PSA 5000 emplois, le Luxembourg constitue un vrai potentiel de développement. 70 000 mosellans travaillent au Luxembourg. Ainsi, le prix du logement augmente malgré le départ des militaires. Les populations ont changé, il s'agit aujourd'hui de couples de 40 à 50 ans qui recherchent une deuxième acquisition.

Q : pouvez-vous apporter des précisions sur le pôle sportif ?

R : C'est une ambition portée par le Conseil Général qui étudie actuellement la faisabilité d'un pôle d'excellence sportif avec hébergement, bureaux et espaces sportifs intérieurs et extérieurs. Le secteur ouest a été privilégié en raison de la présence de nombreux bâtiments.

Q : vous nous avez montré une esquisse basée sur des études. Sur quoi avaient porté ces études ?

R : Une étude de stratégie économique qui a permis d'identifier les secteurs de développement suivants : l'artisanat, la logistique, l'agriculture périurbaine et le sport. Un diagnostic des réseaux, des bâtiments ainsi que des hypothèses de traversée Est-Ouest.

Il s'agit plus de capacité par fonction, plusieurs hypothèses ont été établies, une a retenu l'attention des élus mais rien n'est figé bien sûr.

Monsieur Orion insiste sur la nécessité de s'ouvrir sur la périphérie de la base et évoque en particulier le parc Mazenod, parc paysagé du XIX<sup>e</sup> siècle qui pourrait être relié au site. L'objectif est bien à terme de démonter les clôtures et d'offrir une grande diversité de fonctions.

Q : Avez-vous une voie verte et si oui à quelle échelle ?

R : oui ,il existe une voie verte qui longe le canal et qui se nomme la voie Charles le Téméraire qui va de Milan au Danemark.

Par ailleurs, il existe 2 lignes de transport en commun qui pourraient à terme traverser la base. Des informations peuvent être trouvées sur le site internet de l'agglomération.

Q : Peut-on disposer des études déjà réalisées sur le pôle sportif etc... ?

R : des extraits des différentes études figurent dans le dossier complet. Cependant, le souhait était de ne pas trop insister sur les études déjà menées alors que l'objectif est d'avoir des approches nouvelles.

En conclusion, Isabelle moulin rappelle qu'il s'agit d'un concours d'idées, que les éléments du dossier permettent de répondre librement sans être paralysé par les études antérieures.